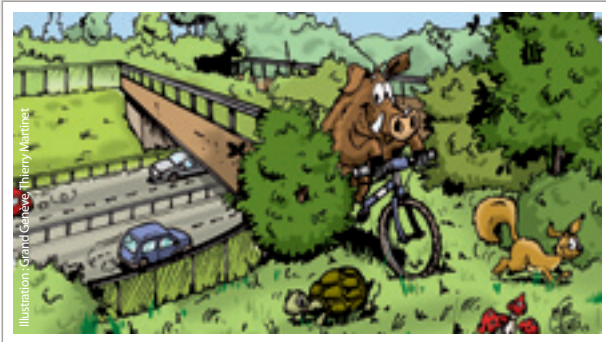


## Corridors biologiques



Les corridors biologiques sont indispensables au maintien de la biodiversité. Ces passerelles naturelles permettent à la faune de se déplacer en toute sécurité et aux plantes de se disséminer, reliant ainsi les espaces naturels entre eux et recréant des liens rompus par les activités et les infrastructures humaines.

Ce projet, qui concerne le territoire de l'agglomération genevoise, propose de restaurer, améliorer et maintenir les corridors biologiques à enjeux (couloirs de déplacement de la faune, zones humides et cours d'eau), de développer la gestion du patrimoine arboré à la faveur d'une espèce protégée au niveau européen (le Grand capricorne) et de concilier aménagement et biodiversité.

Il vise également à sensibiliser les acteurs locaux (professionnels, élus, habitants, scolaires) à la problématique de maintien des corridors biologiques et à favoriser le partage d'expériences sur des thématiques communes au territoire franco-suisse.

	Total	France	Suisse
Coût total*	2 440 171 € 2 928 205 CHF	1 607 703 € 1 929 244 CHF	832 468 € 998 961 CHF
Subventions publiques octroyées*	1 334 810 € 1 601 773 CHF	1 226 477 € 1 471 773 CHF	108 333 € 130 000 CHF
Dont FEDER*	964 621 € 1 157 546 CHF	964 621 € 1 157 546 CHF	
Dont fonds fédéraux*			

\* Conversion des francs suisses en euros basée sur le taux de change défini au moment du dépôt du projet

### Porteurs de projet

-  Conseil Régional Rhône-Alpes
-  République et Canton de Genève



Grand capricorne



### Contacts

 Alain Clabaut  
aclabaut@honealpes.fr

 Sébastien Beuchat  
sebastien.beuchat@etat.ge.ch